

## Séance Conseil Municipal du mercredi 04 décembre 2024

### **Présents :**

Salma BOSTBARGE - Stéphanie GIRAUDOT - Michel MASSARD – Christiane PINEL – Mireille POUILLEN - Pascale ZOLOTOFF - Nicole HAUCHARD - Hugues de COLLASSON – Serge BORREL – Alain POUILLEN - Patrice LARTIGAUD - Henri BARBIER –

**Absent :** Eric BRUN.

**Procuration :** Corine RYAN-SCHUBERT à Mireille POUILLEN.

### Ordre du jour

- Demande de subventions pour l'extension du Casino.
- Modification du tableau des effectifs.
- Programme de plantation d'arbres.
- Bon d'achat de fin d'année.
- Décision modificative n°3.
- Questions diverses :
  - Actualisation des travaux de voirie.
  - Actualisation du programme de signalisation.
  - Visite RTE.
  - Etude de faisabilité des travaux au Foyer Logement.
  - Travaux du 10, place de la Poste.
  - Citadia.
  - Chats errants.
  - Installation d'un groupe de réflexion sur la circulation et la signalétique dans le centre-bourg.
  - Mise en demeure des propriétaires de maison en péril.

---

### ➤ **Demande de subventions pour l'extension du Casino.**

Projet Petit Casino et logements Auvergne Habitat

#### Rappel :

- **Auvergne Habitat assure la rénovation thermique des bâtiments :** isolation extérieure, enduits extérieurs, rénovation des huisseries extérieures et intérieures, remise à neuf des intérieurs.
- **Casino refait l'aménagement intérieur du magasin :** vitrines réfrigérées, climatisation, linéaires, peintures...
- **La Commune finance l'agrandissement du magasin :** annexion du local commercial adjacent pour créer une réserve, démolitions et renforcements, sols et baies vitrées.
- **Calendrier :**
  - Consultation des entreprises et appels d'offre : janvier 2025.
  - Choix et délais d'intervention des entreprises : mars 2025.
  - Travaux : avril 2025.
  - Fin des travaux : automne 2025.

**Délibération sur l'autorisation de demande de subventions auprès du Département, DETR, Com Com, Région : Vote : OUI à l'unanimité.**

---

➤ **Modification du tableau des effectifs.**

- Création d'un poste de Rédacteur . Le poste d'Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe sera supprimé dans les 6 mois suivants la création du poste de Rédacteur.
- Réduction du temps de travail d'un agent technique, à sa demande.
- Titularisation d'un agent technique au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Délibération sur la validation de la modification du tableau des effectifs : Vote : OUI à l'unanimité.**

---

➤ **Programme de plantations d'arbres dans le cadre du projet « 350 000 arbres pour l'Allier »**

- Présentation du projet communal de plantations en janvier – février 2025.
- Validation par le Département des espèces & tailles des arbres et arbustes.
- Achat des plants et plantation assurée en régie.
- Remboursement des plants (selon un plafond maximum de 10.000€) par le Département.
- Celui-ci vient ensuite inspecter la réalisation du projet.

**Délibération portant sur l'autorisation à donner à Mme Le Maire l'autorisation d'entrer dans le programme et de procéder à l'achat des plants pour une somme plafonnée à 10.000€ : Vote : OUI à l'unanimité.**

---

➤ **Bon d'achat de fin d'année.**

La ComCom a signé une convention avec la CCI et propose d'offrir pour Noël, des bons d'achat pour les agents. La Mairie de Bellenaves a décidé de s'associer à la démarche et de proposer ces bons d'achat au personnel de la commune : des bons de 80€ pour les temps pleins et de 40€ pour les mi-temps.

Au total, il s'agit de 98 chèques de 20€, soit la somme de 1960€ + 213€ TTC de frais d'impression et 59€ à régler à la CCI.

Les agents pourront effectuer leurs achats auprès de tous les commerces sur le territoire de la COM COM participant à cette opération et plus particulièrement ceux de Bellenaves.

**Délibération portant sur l'autorisation à effectuer cette dépense de 2232€. Vote : OUI à l'unanimité.**

---

➤ **Décision modificative n°3.**

Voir tableau.

---

➤ **Questions diverses : information**

○ **Actualisation des travaux de voirie.**

Le montant initial du projet était de 75.000€.

Le montant retenu pour 2024 : 41.000€

Nous avons constaté un écart de 25% entre la société COLAS et la société ADN.

En 2024, seront priorités les travaux situés :

- Entre le Chemin des Bordes et la route de St Bonnet de Tizon.
- Au Vieux Chemin, vers le cimetière : creuser un fossé tout le long du chemin.
- Route de Montgond.
- Au départ du Chemin de Valignat, vers le passage à niveau.

○ **Actualisation du programme de signalisation.**

- Programme de signalisation à St Bonnet de Tizon : réalisation d'une bande de résine matérialisant les voies et des panneaux de limitation de vitesse à 30.
- Miroir routier au Clos Brelingot.
- Miroir routier au stop de la rue des Forges coupant la route de Chantelle.
- Le virage de la route de Chassat : peinture au sol pour matérialiser le virage et des panneaux « chevrons » pour le souligner.

○ **Visite de la RTE concernant le projet de ligne à haute tension pour le projet EMILI.**

Une ligne va être enfouie en partant de la Bosse jusqu'au poste source de Bellenaves.

1 km = 1 million d'euros. Environ 11 km de route.

Le projet est prévu pour rester sur le domaine routier, ne pas toucher aux arbres.

3 options de faisceaux étudiés :

- OUEST : la ligne passerait par la Coopérative – rue des Chaises – rue de la Rebondine – les Chatards.
- Au centre : par la Coopérative – le long de la D987.
- Au NORD : par la Coopérative, le cimetière , la route de Montmarault, de Montgond, les Fayes, la Croix des Bois et la D980.

○ **Etude de faisabilité des travaux au Foyer Logement.**

- Abandon du projet de réhabilitation porté par ASSEMBLIA, suite au constat de l'analyse critique de la DGFIP ; et de l'équilibre financier précaire pouvant en résulter.
- Recherche d'un autre modèle de projet porté par le CCAS et la commune conciliant :
  - Des gains énergétiques et mise aux normes PMR.
  - Le maintien du nombre de résidents.
  - Le maintien du nombre de chambres et d'appartements.
  - Le maintien des services apportés aux résidents.
  - Un budget limité.

- L'échelonnement des travaux par phases, en améliorant l'existant.
- Une étude confiée à Mr Rouyer, architecte indépendant, avec la collaboration de GUILLET THERMIE et L'TECH (qui ont travaillé au chantier de la Salle des Fêtes et du PIT)
- L'ARS est venue visiter la Résidence Autonomie au mois de novembre.

○ Travaux du 10 place de la Poste.

Le logement T6 loué à l'APAJH 03 est en mauvais état sanitaire :

- VMC défectueuses : environ 4500€.
- Dégât des eaux dans la salle d'eau et la salle de bain : déclaration auprès des assurances.
- Travaux importants à prévoir en 2025.

○ Citadia.

- Etude sur les logements dans le périmètre rapproché du projet EMILI.
- Un groupe de pilotage sur l'habitat a été créé.
- Bellenaves y est intégré.
- Problème des logements vacants dans le périmètre du projet.
- 25 000 m<sup>2</sup> de terrains disponibles à Bellenaves.
- Potentiel de maisons à rénover.

But : passer du niveau de la COMCOM à l'échelle des villages.

○ Maîtrise de la population des félidés à Bellenaves.

- Projet de mise en place de stérilisation des chats sans tatouage ni puce ni propriétaire déclaré.
- Quel partenariat avec le cabinet vétérinaire ? Quel coût ?
- Quelle est la réglementation en matière de chat errant ?
- Définition légale de l'animal domestique et de la responsabilité civile et légale de son propriétaire ?
- Concertation avec la COMCOM ?

○ Installation d'un groupe de réflexion sur la circulation, la signalétique dans le centre-bourg.

En associant les riverains.

○ Mise en demeure de propriétaires de maison en péril.

- Plusieurs maisons sont en péril, situées impasse de la Gare et rue des forges.
- Les dossiers ont été déposés au Tribunal Administratif.
- La Mairie a pris des arrêtés de péril.
- L'expertise des maisons concernées est en cours.

**Clôture de séance à 20h23.**